

BTS ÉCONOMIE SOCIALE FAMILIALE

CONNAISSANCE DES POLITIQUES SOCIALES - U5

SESSION 2014

Durée : 5 H00
Coefficient : 5

Matériel autorisé :

- Toutes les calculatrices de poche y compris les calculatrices programmables, alphanumériques ou à écran graphique à condition que leur fonctionnement soit autonome et qu'il ne soit pas fait usage d'imprimante
- (Circulaire n^o 99-186, 16/11/1999).

Tout autre matériel est interdit.

Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.
Le sujet se compose de 13 pages numérotées de 1/13 à 13/13.

BTS ÉCONOMIE SOCIALE FAMILIALE		Session 2014
U5 – Connaissance des politiques sociales	Code : ESE5CPS	Page : 1/13

Alors que s'accroissent la précarité, l'isolement et l'exclusion, l'accompagnement des enfants et de leur famille en situation de vulnérabilité relève d'un enjeu de première importance. Comment donner les meilleures chances à des enfants dont les parents doivent affronter des difficultés, souvent cumulées, liées à la précarité économique, à la ségrégation sociale ou culturelle, à l'isolement, ou à des fragilités psychiques ou médicales ?

La Fondation de France, www.fondationdefrance.org, 11/11/2013.

Présenter les réponses apportées par les politiques sociales aux difficultés des familles et des enfants vivant dans la précarité. Préciser quelles en sont les limites.

Montrer en quoi le centre social de S. est une structure adaptée pour répondre aux difficultés de ces familles.

L'épreuve permettra d'évaluer les compétences suivantes :

C4.1 Développer des actions en partenariat, en réseau et participer à la dynamique institutionnelle.

C4.2 Respecter les logiques institutionnelles et les stratégies organisationnelles.

BARÈME

Question n°1 : 10 points.

Question n°2 : 8 points.

Clarté et rigueur de l'expression écrite et de sa composition : 2 points.

ANNEXES

Annexe 1

1^{er} débat, précarité et réalité de la vie quotidienne.

VERSINI Dominique, « Précarité et protection des droits de l'enfant. État des lieux et recommandations ». Novembre 2010.

Disponible sur La Documentation Française :

<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/104000602/index.shtml>.

Annexe 2

Les centres sociaux.

P.DUBECHOT, P.LE QUEAU, M.O SIMON, « Les centres sociaux face à la montée de la précarité. Consommation et modes de vie ».

CREDOC, Juin 1998, n°128.

Annexe 3

Le centre social de S. : partenaires et « fiches actions ».

« Contrat de projet 2011- 2014 » (extraits).

BTS ÉCONOMIE SOCIALE FAMILIALE		Session 2014
U5 – Connaissance des politiques sociales	Code : ESE5CPS	Page : 2/13

Annexe 1

1^{er} DÉBAT : PRÉCARITÉ ET RÉALITÉ DE LA VIE QUOTIDIENNE

Marie-Rose MORO, professeure de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, directrice de la maison des adolescents, maison de Solenn, Paris.

(...) Les effets de la précarité sur la construction psychique constituent un sujet extrêmement important qu'il faut traiter avec de multi-regards. Il est important que l'on soit réuni pour le faire. Merci à Dominique Versini d'avoir pris cette initiative !

(...) Les effets sont directs sur les enfants et les adolescents, parce que ce sont des êtres humains, en développement. Donc, ce qui touche énormément les parents dans la précarité touche aussi directement les enfants : j'insiste, parce qu'il y a une sorte d'aveuglement parfois. J'entends dire par exemple « *Il y a des choses que les enfants oublient. Ils sont petits. Les bébés oublient que je me suis retrouvée à la rue ; ils oublient que quelqu'un a disparu autour d'eux* ». Non ! On met d'ailleurs parfois les neurosciences au service de ce discours, en disant qu'on ne peut pas garder en mémoire ces choses avant tel âge.

C'est bien sûr une manière de rationaliser ce que l'on sait insupportable et intolérable. Un certain nombre de ces effets directs ont déjà été donnés. J'en retiens quelques-uns qui me semblent avoir des effets psychiques extrêmement importants.

La nourriture. Le fait de ne pas pouvoir manger comme les autres ou de mal manger, et parfois de ne pas manger à sa faim. On a dit d'ailleurs tout à l'heure que cela marquait les corps. Julien Damon disait que l'obésité était un nouveau marqueur. Oui ! C'est une obésité précoce, morbide comme on dit, c'est-à-dire que cette obésité transforme le corps, empêche de se montrer, empêche de prendre les transports en commun et stigmatise encore plus, parce que le regard est important.

Les habits. C'est comme la peau. Cela reflète quelque chose de nous. Cela dit notre lien aux autres, notre lien aux pairs, à ceux qui me ressemblent ou à qui je devrais ressembler. Lorsqu'on est enfant ou adolescent, cette question « À qui dois-je ressembler, à quel groupe ? », fait partie de la construction identitaire. Je ne parle même pas de la question des marques. C'est le fait d'avoir des habits qui ressemblent à ceux d'enfants et d'adolescents.

BTS ÉCONOMIE SOCIALE FAMILIALE		Session 2014
U5 – Connaissance des politiques sociales	Code : ESE5CPS	Page : 3/13

Annexe 1(suite).

L'espace est bien sûr un marqueur sur le plan psychique. Une telle promiscuité ne laisse pas la possibilité - on parlait de construction de l'espace intime tout à l'heure – de se décaler un peu, à certains moments, pour se refermer sur soi, penser, rêver et imaginer. C'est la question concrète de faire ses devoirs, par exemple, mais ce sont aussi des questions plus imaginatives.

Dans ce que disaient les jeunes, j'ai retenu le fait de ne pas être seul. Cela me semble profond. Quand on est dans la précarité, on a aussi ce risque majeur de tomber dans une sorte de solitude, parce qu'on ne peut pas partager. (...)

On pourrait multiplier les exemples de ces effets directs, mais l'un d'eux me tient très à cœur en tant que pédopsychiatre : les placements. Nos systèmes sociaux, qui sont des systèmes de protection, peuvent se transformer, pour les plus précaires, en contrôle social et ensuite peuvent précipiter la difficulté. On place effectivement les enfants de familles en difficulté sociale - migrante ou pas - en excès. Les derniers chiffres qui ont été donnés par une enquête que nous avons faite dans le 93 montrent une augmentation relative de ces placements et des placements très tôt, chez les bébés en dessous d'un an.

Nous avons un système de protection sociale. Mais attention à ce que, justement, il ne se transforme pas en quelque chose qui vient augmenter la vulnérabilité de ceux pour lesquels ce système est fondamental.

La question du regard, la stigmatisation, le marquage du corps, le marquage du langage. Comment vais-je me défendre ? On a beaucoup parlé de résister - et à juste titre -, mais lorsqu'on est dans la précarité et qu'il y a la question de l'éducation, du langage, de postures et le regard que l'on porte sur moi, comment dire « non », argumenter et transformer ?

Il y a aussi des effets indirects sur les enfants et les adolescents, comme dans la guerre. Si les parents sont en situation de précarité, ils ne peuvent plus avoir le souci suffisant des enfants. Ils sont dans des stratégies de survie, dans des stratégies éventuellement de reconstruction avec une énergie incroyable (...). En revanche, ils n'ont pas les conditions minimales pour exercer la protection, l'attention et le souci qu'ils doivent donner à leurs enfants.

Annexe 1(suite).

Cela va provoquer un certain nombre de processus. Des études intéressantes malheureusement le démontrent encore ces dernières années. Je pense à l'effet de la discontinuité sur la construction identitaire.

Quand les choses ne sont pas sûres, c'est-à-dire lorsque je ne sais pas exactement comment cela va se passer demain, cette discontinuité est un facteur de grande vulnérabilité psychique, qui introduit le doute dans la construction de mes enfants et un doute extrêmement angoissant.

L'estime de soi est un facteur puissant. Lorsqu'on voit ses parents, on en ressent les effets et on se construit avec une estime de soi. Avec une estime de soi précaire, les effets transgénérationnels sont importants. Je doute constamment. Je n'arrive pas à percevoir mes compétences. Je suis dans une position où les ingrédients de cette construction identitaire sont précaires.

La honte... On ne dira jamais assez des effets de la honte et du sentiment d'indignité sur la construction identitaire.

Un autre sentiment est dévastateur pour la construction identitaire : le fait de ne pas avoir de liberté et de ne pas avoir de choix.

On disait tout à l'heure « J'ai choisi ». Oui, encore faut-il le pouvoir ! Suis-je dans une situation où je garde cette possibilité ou suis-je au contraire dans une situation de manque total de liberté ? Les enfants vont se retrouver dans cette situation, dans des orientations scolaires et dans des choix qui vont être faits tout au long de leur scolarité.

Il y a encore beaucoup de processus comme celui-là. Cela se situe même au niveau de l'immobilité. Quand je me bats constamment et que la situation ne se modifie pas vraiment, ce sentiment d'immobilité est mortifère. Au lieu d'être du côté de la vie, on est du côté de la mort : cela ne bougera pas. D'ailleurs, on a le sentiment que cela va se passer pareillement pour ses enfants. Cette immobilité est, au contraire de l'élan vital, du côté de la mort et de la difficulté. (...)

Il me semble qu'il faut être pluridisciplinaire. On a besoin de tout le monde. Je trouve qu'on n'est pas très fort dans la pluridisciplinarité, que ce soit à l'école ou dans les systèmes des soins. Bien sûr, je représente ici les maisons des adolescents. Ces maisons des adolescents sont une expérience de pluridisciplinarité assez réussie ces dernières années, mais c'est une petite expérience par rapport à tout ce qui est nécessaire à l'école pour les enfants dans ces situations.

BTS ÉCONOMIE SOCIALE FAMILIALE		Session 2014
U5 – Connaissance des politiques sociales	Code : ESE5CPS	Page : 5/13

Annexe 1(suite).

La fonction parentale est une fonction de protection. La disqualification des parents dans leur fonction, dans leur position d'êtres humains est liée à la vulnérabilité.

Source : **VERSINI Dominique**, « *Précarité et protection des droits de l'enfant. État des lieux et recommandations* ».

Novembre 2010. Disponible sur La Documentation Française :

<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/104000602/index.shtml>

Annexe 2

LES CENTRES SOCIAUX

Les centres sociaux accueillent les habitants d'un quartier, d'une commune ou d'un canton, quel que soit leur âge : enfants, adolescents, adultes, familles. Leurs activités tournent principalement autour de l'animation : activités de loisirs, artistiques, festives ou sportives. Certains centres organisent également des actions d'aide aux devoirs scolaires et des ateliers de recherche d'emploi. Des associations locales les utilisent pour leurs activités. Des institutions sociales y tiennent leurs permanences : les caisses d'allocations familiales, mais aussi parfois des antennes de pôle emploi, les missions locales. Le centre social est donc un équipement de proximité particulièrement immergé dans la vie quotidienne des habitants, dans des cités d'habitat social urbain et en milieu rural, notamment dans les zones de développement rural.

Source : **P. DUBECHOT. P. LE QUEAU, M.O SIMON.**

« *Les centres sociaux face à la montée de la précarité.*

Consommation et modes de vie. »

CREDOC, Juin 1998, n°128.

Annexe 3

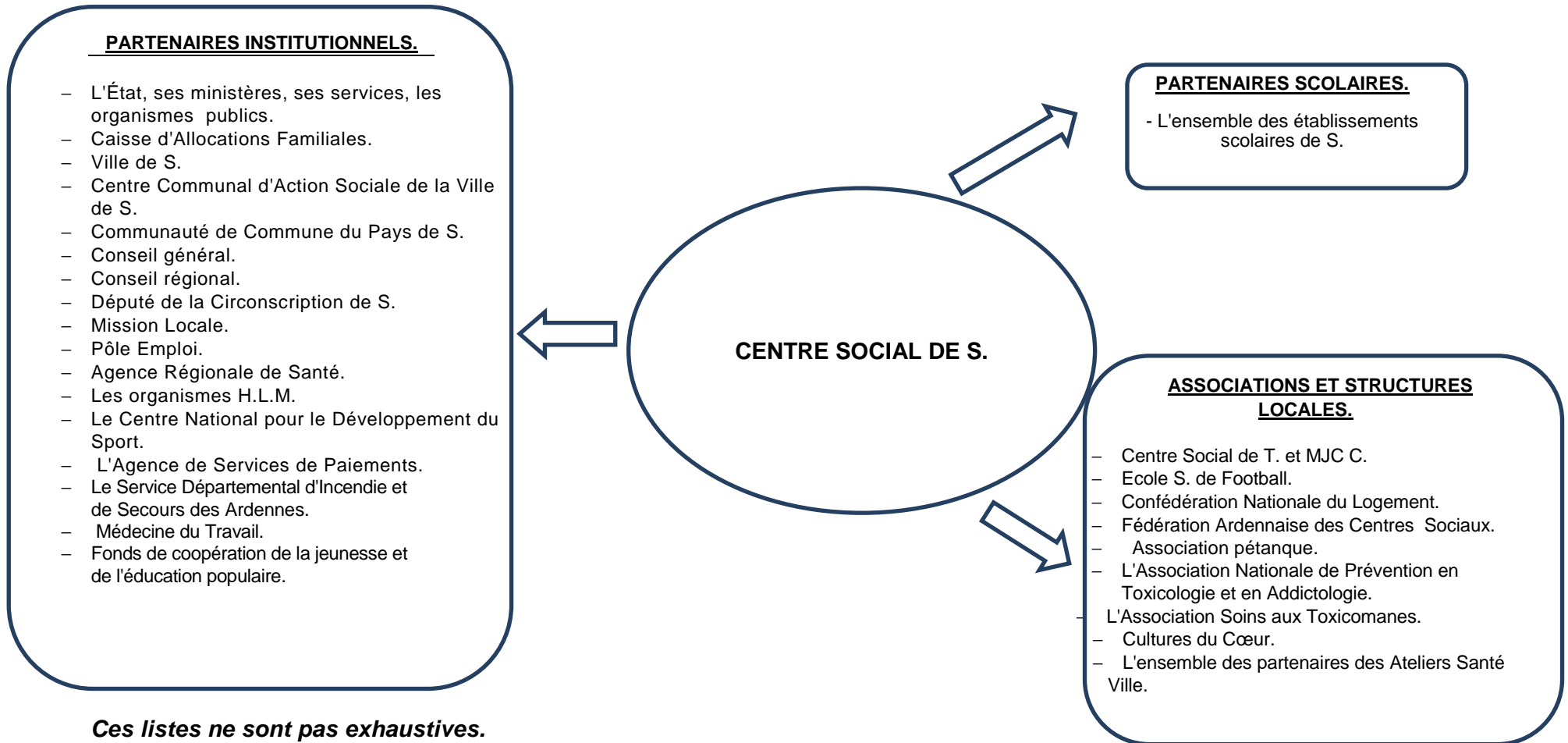
LE CENTRE SOCIAL DE S.

Le centre social de S. est une association implantée dans la ZUP Centre Commercial de la ville de S. C'est un équipement de quartier à vocation sociale globale, ouvert à l'ensemble de la population habitant à proximité, offrant accueil, animations, activités et services à finalité sociale. Le contrat de projet 2011-2014 a été établi dans le cadre du renouvellement de l'agrément CAF.

BTS ÉCONOMIE SOCIALE FAMILIALE		Session 2014
U5 – Connaissance des politiques sociales	Code : ESE5CPS	Page : 6/13

Annexe 3 (suite).

LES PARTENAIRES DU CENTRE SOCIAL DE S.



Annexe 3 (suite).

LE CENTRE SOCIAL DE S.

FICHE ACTION N°1 : ACTION PRIORITAIRE. CONTRATS LOCAUX D'ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE.

Points de référence au diagnostic précédent.

Données sous-préfecture, diagnostic CUCS 2010, indicateurs de situation Segall, février 2010.

Volet éducation. Extrait : «Les taux de retard et les résultats pour l'obtention du brevet des collèges sont largement négatifs par rapport aux chiffres départementaux».

Objectifs.

- Aider les jeunes, en utilisant les technologies de l'information et de la communication notamment, à acquérir des méthodes, des approches, des relations susceptibles de faciliter l'accès au savoir.

- Élargir les centres d'intérêt des enfants et adolescents, promouvoir leur apprentissage de la citoyenneté par une ouverture sur les ressources culturelles, sociales et économiques de la ville ou de l'environnement proche.

- Valoriser leurs acquis afin de renforcer leur autonomie personnelle et leur capacité de vie collective, notamment par la pratique de l'entraide et l'encouragement du tutorat entre les jeunes.

- Accompagner les parents dans le suivi de la scolarité des enfants.

Public ciblé

Les contrats locaux d'accompagnement scolaire s'adressent aux enfants de 6 à 14 ans qui présentent des signes de fragilités ou ne bénéficient pas d'un environnement social, familial et culturel favorable à leur développement harmonieux.

BTS ÉCONOMIE SOCIALE FAMILIALE		Session 2014
U5 – Connaissance des politiques sociales	Code : ESE5CPS	Page : 8/13

Annexe 3 (suite).

LE CENTRE SOCIAL DE S. FICHE ACTION N°2 : ACTION PRIORITAIRE. LA MAISON DES PARENTS.

Points de référence au diagnostic précédent.

Extrait du diagnostic «familles monoparentales».

Les familles monoparentales représentent une très forte proportion d'allocataires de la ZUP.

Cette situation suppose de nouvelles façons d'exercer l'autorité parentale.

Les enfants de mères seules qui sont pauvres ou fragilisées sur le plan financier reçoivent moins d'attention, d'orientation, d'encouragement, d'affection.

Le fardeau émotif : un grand nombre de parents seuls deviennent déprimés tandis que d'autres entreprennent une recherche désespérée d'un nouveau compagnon ou d'une nouvelle compagne. Ceci les rend beaucoup moins disponibles pour leurs enfants et pour répondre à leurs besoins.

Contenu de l'action.

Animer un lieu spécifique au cœur du quartier en mettant en place une structure intitulée « la maison des parents ».

Organiser des entretiens avec les parents et les professionnels impliqués dans l'éducation et les loisirs pour mieux comprendre les situations, les besoins des familles pour un meilleur accompagnement.

Mettre sur pied des réunions, des débats autour des thèmes d'éducation et d'autorité parentale.

Organiser des ateliers parents/enfants.

Structurer un lieu : de médiation familiale, d'accueil d'enfants et de parents, d'échanges entre les parents et entre les parents et les professionnels.

Aider les parents à aménager l'espace « maison des parents ».

La référente famille élaborera un accompagnement méthodologique et pédagogique, des entretiens, des évaluations et des bilans avec les familles.

BTS ÉCONOMIE SOCIALE FAMILIALE		Session 2014
U5 – Connaissance des politiques sociales	Code : ESE5CPS	Page : 9/13

Annexe 3 (suite).

Objectifs.

Renforcer le lien social et l'éducation à la parentalité pour lutter contre la délinquance et promouvoir la citoyenneté.

Accompagner les parents dans le cadre de la réussite éducative.

Encourager l'autonomie dans l'organisation d'actions familiales (loisirs entre parents et enfants, sports, etc.).

Permettre aux parents d'acquiescer de la confiance en eux en ce qui concerne leur rôle face à l'éducation des enfants.

Accompagner les parents dans le changement de cadre vie et de l'habitat relatif au projet ANRU de la Ville de S.

Le public ciblé.

Familles monoparentales en déliaison sociale ou familiale.

Couples ayant des difficultés d'éducation ou d'autorité parentale.

Parents divorcés.

Familles ayant des difficultés relationnelles ou des manques de repères concernant l'éducation des enfants.

Grands-parents.

Annexe 3 (suite).
LE CENTRE SOCIAL DE S.
FICHE ACTION N° 3 : ACTION PRIORITAIRE.
LUDOTHÈQUE.

Présentation de l'action.

Cet espace dédié aux jeux et aux jouets permettra le prêt et le jeu sur place. Il se définit comme un espace culturel, une institution socio-éducative, un lieu d'animation autour du jeu et du jouet. La Ludothèque favorisera l'expérimentation, la socialisation, l'éducation, l'intégration, l'appropriation de la culture. Cette structure est l'aboutissement d'un atelier enfants/parents mené dans le cadre de la Maison des Parents. Les enfants de moins de six ans seront accompagnés d'un adulte qui en gardera la responsabilité.

Objectifs de l'action.

Il s'agit d'ouvrir la porte à l'imaginaire, tout en conduisant à la règle : règle du jeu, règle du lieu, règle de vie. Le plaisir et la règle sont les mots clés de la Ludothèque. Le jeu apparaît comme un outil de citoyenneté. Jouer c'est apprendre des règles, c'est tenir compte de la réalité des autres. Le jeu favorise les rencontres et il est susceptible de permettre l'intégration.

La Ludothèque défendra le jeu comme un loisir culturel présentant un intérêt éducatif indéniable. C'est un besoin vital pour le développement affectif psychologique et intellectuel de l'individu qui permet notamment la socialisation du jeu à l'enfant.

Contenu de l'action.

La Ludothèque proposera quatre types de service :

- le jeu sur place libre ou animé ;
- le prêt des jeux ou jouets gratuits et payants ;
- l'organisation de manifestations, création d'animations thématiques autour du jeu et du jouet, notamment dans d'autres structures (Centre Social de T.) ;
- Du conseil et de l'information sur les jeux, les jouets et la mise en jeu.

La Ludothèque organisera des ateliers de fabrication et de création de jeux, des formations sur le jeu, le jouet et l'activité ludique. En fonction de l'intérêt du public, nous réfléchirons à la mise en œuvre de services itinérants dans d'autres quartiers de la Ville de S.

Public ciblé :

Les parents et les enfants âgés de moins de 6 ans majoritairement du quartier et des publics qui habitent dans les ZUS de S.

BTS ÉCONOMIE SOCIALE FAMILIALE		Session 2014
U5 – Connaissance des politiques sociales	Code : ESE5CPS	Page : 11/13

Annexe 3 (suite).

LE CENTRE SOCIAL DE S.

FICHE ACTION N°4

**MISE EN PLACE DE SERVICES : BOURSES DE SOLIDARITÉ
VACANCES, CHÈQUES VACANCES, CULTURE DU CŒUR
BOURSES D'ÉCHANGES, ÉCHANGES DE SAVOIR**

Objectifs de l'action :

Dans le cadre de cette action, nous souhaitons élargir les propositions afin de favoriser l'accès des usagers aux loisirs, à la culture, mais aussi à tout autre système d'échange.

Cette action répond aussi à une plus grande prise en compte de mixité sociale et intergénérationnelle.

Notre adhésion à l'association « culture du cœur » permettra de proposer des places de spectacles à prix réduit. Nous allons développer les échanges permanents entre les usagers autour de recettes, livres, savoirs, informatique...

La coordinatrice famille animera ces temps de rencontre et proposera aux familles en difficulté sociale et financière des projets de sorties, de loisirs ou d'échanges complémentaires aux offres d'animations culturelles ou aux sorties familiales.

BTS ÉCONOMIE SOCIALE FAMILIALE		Session 2014
U5 – Connaissance des politiques sociales	Code : ESE5CPS	Page : 12/13

Annexe3 (suite).

LE CENTRE SOCIAL DE S. **FICHE ACTION N°5 : ACTION PRIORITAIRE.** LIEU D'ACCUEIL ENFANTS-PARENTS.

Points de référence au diagnostic précédent.

Il n'existe pas sur le quartier du L. de structure qui accueille des enfants de 0 à 3 ans. La crèche municipale accueille exclusivement des enfants dont les représentants légaux habitent S. ou les alentours et qui ont une activité professionnelle. Le manque de structure, l'absence de lieu de rencontre et d'échanges engendrent un isolement au quotidien des parents ou grands-parents gardant les enfants et des professionnels de la petite enfance.

Missions.

Le lieu d'accueil enfants-parents est un espace de socialisation qui accueille de manière libre et sans inscription des jeunes enfants de moins de 6 ans, accompagnés d'un parent ou d'un adulte responsable (mère, père, grands-parents, ...) avec des accueillants professionnels et/ou bénévoles, garants des règles de vie spécifiques à ce lieu.

Objectifs.

Écouter de manière empathique les parents et les enfants.

Échanger entre les parents.

Soutenir les parents dans leur rôle d'éducateur.

Accompagner les parents dans les étapes importantes de la vie des enfants.

Conforter la relation parent/enfant en valorisant les compétences des parents.

Préparer à la socialisation des jeunes enfants, favoriser leur scolarisation.

Aider à la séparation avec les parents.

Rompre l'isolement social d'un certain nombre de parents.

Prévenir les situations de négligence ou de violence.

Type de public concerné.

Enfants de moins de 6 ans accompagnés d'un parent ou d'un adulte responsable

Source : ***contrat de projet 2011- 2014 du centre social de S. (extraits).***

BTS ÉCONOMIE SOCIALE FAMILIALE		Session 2014
U5 – Connaissance des politiques sociales	Code : ESE5CPS	Page : 13/13